



FICHE DE PRÉINSCRIPTION

MARCHÉ DE NOËL DE GUERNES

Dimanche 13 décembre 2026 – Organisé par l'association Guernes en fêtes

1. IDENTIFICATION DE L'EXPOSANT (écriture lisible, tout dossier illisible ne sera pas pris en compte et aucun rappel ne sera fait.)

Statuts	☐ Particulier ☐ Professionnel / Artisan / créateur ☐ Association	SIREN / SIRET	
Nom / Prénom		Téléphone	
Nom commercial / entreprise		E-mail	
Adresse		Code postal / Ville	
Activité / spécialité		☐ Alimentaire	☐ Oui ☐ Non

2. LISTE COMPLÈTE DES PRODUITS PROPOSÉS À LA VENTE

☐ Je joins une liste complète et précise de tous les produits qui seront proposés à la vente. Aucun produit non déclaré ne pourra être ajouté sans accord préalable de l'organisation.

Produits	Précisions / type / gamme

3. DOCUMENTS OBLIGATOIRES À JOINDRE

PARTICULIER	PROFESSIONNEL / ARTISAN / CRÉATEUR
☐ CNI / pièce d'identité en cours de validité ☐ Coordonnées complètes ☐ Attestation sur l'honneur relative au statut de particulier (lettre manuscrite)	☐ CNI du responsable ☐ SIREN / SIRET ☐ Justificatif d'immatriculation / inscription si demandé ☐ Attestation RC professionnelle en cours de validité

☐ Liste complète des articles proposés ☐ Attestation RC si demandée	☐ Liste complète des produits proposés ☐ Autorisations / justificatifs spécifiques si nécessaires
☐ Aucun produit alimentaire / aucune boisson pour les particuliers.	PROFESSIONNEL ALIMENTAIRE – en complément : ☐ liste détaillée des denrées ☐ justificatifs sanitaires applicables ☐ déclaration d'activité si obligatoire ☐ informations allergènes / étiquetage

4. SOUHAIT DE RÉSERVATION D'EMPLACEMENT

Prix de la table : 6 € par table – 3 tables maximum par exposant. Les grilles d'exposition sont proposées en option, à raison d'1 grille maximum par table réservée, sous réserve de disponibilité.

Réservation	☐ 1 table	☐ 2 tables	☐ 3 tables	
Grille d'exposition	☐ Sans grille	☐ 1 grille	☐ 2 grilles	☐ 3 grilles
Prix de la table	6 €			
Grilles (Tarif à l'unité)	4 €			
Total réservation	 €			

5. REPAS – RÉSERVATION VIA HELLOASSO

La réservation des repas pourra être effectuée via HelloAsso. Elle est facultative mais vivement recommandée afin de permettre à Guernes en fêtes d'anticiper les quantités nécessaires et d'organiser au mieux la restauration.

6. DENRÉES ALIMENTAIRES – RAPPEL

La vente de denrées alimentaires à emporter par un professionnel peut être autorisée après validation de l'organisation. La distribution et la vente de denrées alimentaires destinées à être consommées sur place sont exclusivement réservées à Guernes en fêtes et à l'APEG. Les particuliers ne sont pas autorisés à vendre ou distribuer de denrées alimentaires ou de boissons.

7. PRISE DE CONNAISSANCE ET ENGAGEMENT

Je certifie l'exactitude des renseignements fournis, m'engage à ne proposer que les produits déclarés et validés, et reconnais avoir pris connaissance du Règlement du Marché de Noël de Guernes fourni avec cette fiche. Je m'engage à respecter l'ensemble de ses dispositions. Cette fiche constitue une préinscription et ne vaut pas acceptation définitive. Si votre dossier est retenu, un lien de paiement sur la plateforme HelloAsso vous sera transmis. Votre inscription ne sera définitive qu'après votre inscription sur HelloAsso.

☐ J'ai pris connaissance du règlement	Date :	Signature
☐ J'accepte le règlement et les conditions d'inscription		

À retourner selon les modalités communiquées par Guernes en fêtes, avec les justificatifs demandés.

L'organisation se réserve le droit de demander tout document complémentaire nécessaire à la validation de la candidature.